

Boralex annonce l'acquisition d'un projet éolien de 50 MW qui sera développé dans la MRC de Témiscouata

Montréal (Québec), le 27 mars 2012 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») annonce l'acquisition des droits pour la réalisation d'un projet éolien au Québec d'une puissance installée de 50 mégawatts. Boralex entend construire le parc éolien, qui totalisera 22 éoliennes, sur les terres publiques de Saint-Elzéar-de-Témiscouata et de Saint-Honoré-de-Témiscouata, juxtaposé au projet communautaire de 25 mégawatts développé en partenariat par Boralex et la MRC de Témiscouata. Boralex travaille actuellement de concert avec la MRC de Témiscouata et divers acteurs locaux afin d'assurer que le développement et l'implantation du projet prennent en considération les attentes et préoccupations locales.

Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex, une société québécoise active dans le domaine des énergies renouvelables, souligne qu'il s'agit d'un second projet éolien pour Boralex dans la région de Témiscouata. « Ce projet s'ajoute à un premier développé en partenariat avec la MRC et annoncé en juin 2011. Notre équipe est heureuse de pouvoir compter à nouveau sur l'appui de la MRC et des municipalités de Saint-Elzéar-de-Témiscouata et de Saint-Honoré-de-Témiscouata pour la réalisation de ce projet additionnel », a affirmé monsieur Lemaire.

« La MRC est particulièrement fière d'accueillir ce projet de développement en marge de notre parc éolien communautaire. Ce partenariat avec Boralex nous amènera de nouveaux emplois et des retombées économiques très significatives pour notre milieu », a ajouté Serge Fortin, préfet de la MRC de Témiscouata.

Ce projet générera en effet d'importantes retombées pour la région dont la création de plus de 200 emplois lors de la phase de construction et cinq emplois permanents pour les 20 ans d'exploitation du parc éolien.

Boralex a acquis d'un autre développeur, avec le consentement d'Hydro-Québec Distribution, ce contrat d'approvisionnement en électricité d'une durée d'exploitation de 20 ans. Ce contrat avait initialement été attribué dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution en 2008 pour 2 000 MW d'énergie éolienne. Boralex prévoit aménager le parc éolien sur le site convoité en raison du potentiel éolien du secteur. La mise en service est prévue pour la fin de 2015. Le développement simultané des deux projets éoliens permettra la création de synergies bénéfiques à leur aboutissement. Boralex précise que l'ajout de ce projet de 50 mégawatts conduira à l'utilisation du plein potentiel du site.

Le projet demeure soumis à certaines conditions dont l'obtention d'un décret ministériel du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. L'étude d'impacts sur l'environnement débutera sous peu afin d'évaluer les effets du projet sur les milieux biologiques, physiques et sociaux. Les résultats du processus d'évaluation environnementale seront ultérieurement présentés à la population. D'ici là, Boralex tiendra au cours des prochaines semaines des portes-ouvertes dans le but de rencontrer la population pour leur présenter le projet.

Portes-ouvertes : Parc éolien de Témiscouata II

Boralex tiendra deux séances d'information sous forme de portes-ouvertes, l'une à Saint-Elzéar-de-Témiscouata et l'autre à Saint-Honoré-de-Témiscouata. Des membres de l'équipe seront sur place pour présenter les détails du projet et pour répondre aux questions. Les dates et les lieux des portes-ouvertes seront annoncés très prochainement dans les médias locaux.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société exploite une base d'actifs totalisant une puissance installée près de 500 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires européen et canadiens, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 400 MW additionnels. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et plus récemment, solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

– 30 –

Communiqué satellite :

« Boralex annonce l'acquisition d'un projet éolien au Québec d'une puissance de 50 MW »

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Madame Andréan Gagné
Conseillère en communication
Boralex inc.
(514) 985-1353
andrean.gagne@boralex.com